



La stratégie « De la ferme à la table »

Mai 2021 - (CCA 2021-07)



Le Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA) se félicite de la stratégie « De la ferme à la table » de la Commission européenne pour un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement (COM/2020/381 final). Le CCA a discuté de ladite stratégie, et la présente recommandation résume la position du CCA.

Cadre pour une aquaculture durable :

- Reconnaît l'intention stratégique selon laquelle la transition vers un système alimentaire durable permettra de fournir des aliments abordables, d'améliorer les revenus des producteurs primaires, d'améliorer les résultats en matière d'environnement et de bienêtre animal et de renforcer la compétitivité de l'UE.
- 2. Demande à la Commission d'étayer l'affirmation selon laquelle les investissements humains et financiers dans des solutions innovantes en matière d'aquaculture promettent des rendements plus élevés en générant de la valeur ajoutée et en réduisant les coûts.
- 3. Souligne que la croissance durable doit être fondée sur la prévisibilité des investissements des entreprises et la sécurité juridique.
- 4. Se félicite de l'introduction d'un plan d'action axé sur l'aquaculture biologique impliquant des campagnes promotionnelles et des marchés publics écologiques, reconnaît que les orientations stratégiques et le plan d'action axé sur l'aquaculture biologique doivent jouer un rôle prépondérant dans l'élimination des obstacles à la croissance de l'aquaculture biologique, soutient une « augmentation significative de l'aquaculture biologique » d'ici à 2030 afin de garantir que celle-ci reste en phase avec la stratégie « De la ferme à la table » en ce qui concerne les terres agricoles biologiques.
- 5. Souligne la nécessité de soutenir et de promouvoir également une plus grande durabilité de l'aquaculture, qui est essentielle pour améliorer l'autosuffisance de l'UE en matière d'alimentation d'origine aquatique.
- 6. Rappelle que le développement de l'aquaculture marine durable (par exemple,

l'aquaculture extractive) peut contribuer à l'atténuation de la contrainte foncière par rapport à d'autres aliments d'origine animale et aux émissions associées au changement d'affectation des sols¹.

- 7. Appelle la Commission à fournir une définition de l'aquaculture durable et à proposer un cadre législatif de soutien à l'aquaculture biologique, et encourage les États membres à accorder une plus grande importance à l'aquaculture durable.
- 8. Souligne l'importance de reconnaître et de soutenir les formes d'aquaculture non alimentées, telles que l'aquaculture multitrophique intégrée et l'élevage d'algues, de mollusques et de poissons d'étang, en tant qu'éléments clés de l'économie circulaire et contributeurs nets à l'élimination des nutriments grâce à leurs protéines de haute qualité.
- Rappelle la nécessité d'un soutien public supplémentaire pour atténuer les effets de la pandémie actuelle de COVID-19 sur le marché européen des produits de la pêche et de l'aquaculture.

Assurer une production alimentaire durable :

- 10. Soutient la promotion des protéines végétales cultivées dans l'UE et des matières premières alternatives pour l'alimentation animale, telles que les insectes, les stocks d'aliments marins (par exemple, les algues) et les sous-produits de la bioéconomie (par exemple, les sous-produits du poisson).
- 11. Reconnaît l'inquiétude que suscite la résistance antimicrobienne liée à l'utilisation d'antimicrobiens dans les soins de santé animale et humaine ; les politiques doivent garantir une utilisation responsable.
- 12. Souligne que l'accès à des médicaments vétérinaires sûrs et efficaces est essentiel pour l'aquaculture et que le secteur est préoccupé par la disponibilité future des médicaments, rappelle la nécessité de disposer de vaccins plus efficaces et met l'accent sur les différences dans l'utilisation des antimicrobiens entre les États membres.

¹ World Resources Institute, Creating a sustainable food future (Créer un avenir alimentaire durable), 2019, p. 297.

- 13. Convient que les consommateurs accordent une attention grandissante au bien-être des poissons et qu'un meilleur bien-être améliore la santé des animaux et la qualité des aliments, réduit la nécessité de recourir à des médicaments et peut contribuer à la préservation de la biodiversité, et soutient l'ambition de garantir un meilleur bien-être tout au long du cycle de vie, y compris durant la reproduction, l'élevage, le transport et l'abattage.
- 14. Note que les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) par kilo de chair de poisson comestible à la sortie de l'exploitation provenant de l'aquaculture des poissons sont similaires à celles de la viande de porc et de poulet de chair, souligne que les bivalves et les algues émettent moins d'émissions, car ils dépendent de la nourriture naturelle de leur environnement, et encourage la poursuite du développement de systèmes d'aquaculture peu polluants².
- 15. Demande des références aux objectifs généraux du règlement relatif à la politique commune de la pêche (PCP) (promotion d'une aquaculture durable, compétitive et génératrice de croissance et d'emplois), à la FAO (combler l'écart entre l'offre et la demande) et au récent rapport « Food from the Oceans » (aliments venant de la mer) du mécanisme de conseil scientifique³, qui souligne la nécessité d'un « paradigme de la nourriture issue de l'océan » (le potentiel le plus important et le plus réalisable réside dans l'aquaculture marine, notamment les herbivores filtreurs comme les mollusques et les algues cultivées), au rapport « Recette pour le changement » de la Commission européenne⁴ (« la production aquatique devrait doubler » afin de « créer un système alimentaire économe en ressources avec des émissions de gaz à effet de serre réduites de moitié d'ici à 2030 ») et au rapport sur les ressources mondiales intitulé « Creating a

² Macleod *et al.*, Quantifying greenhouse gas emissions from global aquaculture (Quantifier les émissions de gaz à effet de serre de l'aquaculture au niveau mondial), Nature Scientific Reports (2020) 10^e édition.

³ Food from the oceans - How can more food and biomass be obtained from the oceans in a way that does not deprive future generations of their benefits? (Nourriture tirée des océans – Comment tirer davantage de nourriture et de biomasse des océans sans priver les générations futures de leurs bienfaits?) https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/0e91f9db-f4f2-11e7-be11-01aa75ed71a1/language-en/format-PDF/source-94584065

⁴ Recipe for change - An agenda for a climate-smart and sustainable food system for a healthy Europe: report of the FOOD 2030 expert group (Recette pour le changement – Un programme pour un système alimentaire durable et respectueux du climat pour une Europe en bonne santé : rapport du Groupe d'experts de la Commission européenne FOOD 2030). https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/d0c725de-6f7c-11e8-9483-01aa75ed71a1/language-en

sustainable food future » (Créer un avenir alimentaire durable)⁵ (développement de l'aquaculture durable).

- 16. Propose de souligner l'importance d'une sensibilisation accrue aux aspects sociaux, économiques, environnementaux et de bien-être animal du secteur.
- 17. Soutient les initiatives visant à réduire la dépendance à l'égard du transport à longue distance et fait référence à la nécessité de combler l'écart entre la consommation et la production de produits de la mer durables dans l'UE.
- 18. Souligne que l'aquaculture durable peut contribuer à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle à long terme ainsi que la croissance et l'emploi pour les citoyens de l'UE, et met en évidence que la production aquacole pourrait offrir de possibilités réelles aux jeunes agriculteurs et pêcheurs, permettant des synergies entre les systèmes de production alimentaire terrestres et aquatiques.
- 19. Soutient l'élaboration d'un plan d'urgence visant à garantir l'approvisionnement et la sécurité alimentaires, à mettre en place en temps de crise, et souligne la nécessité d'y inclure l'aquaculture.
- 20. Encourage l'autonomisation des consommateurs à faire des choix alimentaires éclairés, sains et durables et à créer un cadre pour un étiquetage durable.
- 21. Rappelle que la promotion d'une alimentation durable et la facilitation du passage à des régimes alimentaires sains et durables passent par des fruits de mer et des légumes produits de manière plus durable.
- 22. Souligne qu'il importe que toutes les initiatives atteignent leurs objectifs de la manière la plus efficace et la moins contraignante possible.

⁵ Creating a sustainable food future (Créer un avenir alimentaire durable) - https://www.wri.org/research/creating-sustainable-food-future

Faciliter la transition

- 23. Convient que la recherche et le développement peuvent contribuer à la transition, souligne la nécessité d'un cadre réglementaire qui soutienne la croissance de l'aquaculture durable⁶, réitère la nécessité d'une définition de l'aquaculture durable et recommande d'aligner les priorités en matière de recherche et de développement sur les questions associées à la définition de l'aquaculture durable.
- 24. Invite la Commission européenne à soutenir le développement de projets de recherche axés sur les résultats dans le cadre du programme Horizon Europe (par exemple, pilier II, groupe 6) et de ses domaines d'action spécifiques (par exemple, océans, mers, eaux côtières et intérieures en bonne santé), du Fonds européen de développement régional (par exemple, Interreg Europe), etc.

Promouvoir la transition mondiale

25. Demande que les producteurs de produits aquacoles importés soient tenus de respecter les mêmes normes de durabilité que les producteurs européens, et souligne le fait qu'il n'existe pas de règles du jeu équitables dans ce domaine et que les distorsions de concurrence constituent un grave problème pour les producteurs de l'UE.

⁶ Compassion in World Farming et Eurogroup for Animals soutiennent le développement durable de l'aquaculture, et non sa croissance.



Conseil consultatif de l'aquaculture (CCA)

Rue de l'Industrie 11, 1000 Bruxelles, Belgique

Tel: +32 (0) 2 720 00 73

E-mail: secretariat@aac-europe.org

Twitter: @aac_europe https://aac-europe.org/fr/